

MINISTERE DE LA REFORME DE L'ETAT

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple-Un But-Une Foi  
\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*  
COMMISSARIAT AU DEVELOPPEMENT  
INSTITUTIONNEL

\*\*\*\*\*

# RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN OPERATIONNEL DU PDI EN 2010

*Juin 2011*

Commissariat au Développement Institutionnel  
Rue 563 quartier Administratif, Dar salam - Bamako - Mali  
Tel : (223) 20 22 20 14 / 20 23 20 72 Fax : (223) 20 22 87 90  
E Mail : [cdi@cdi-mali.gov.ml](mailto:cdi@cdi-mali.gov.ml)

## Table des matières

Acronyme.....	3
<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
1.1. <i>RAPPEL DES OBJECTIFS DU PDI.....</i>	<i>5</i>
1.2. <i>CONTEXTE DE L'ÉLABORATION DU RAPPORT.....</i>	<i>5</i>
<b>2. RAPPEL DES ACTIVITES PROGRAMMEES.....</b>	<b>6</b>
2.1. <i>REORGANISATION DE L'ÉTAT CENTRAL .....</i>	<i>6</i>
2.2. <i>AMELIORATION DES METHODES ET PROCEDURES DE GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES.....</i>	<i>6</i>
2.3. <i>RENFORCEMENT DE LA DECONCENTRATION.....</i>	<i>8</i>
2.4. <i>CONSOLIDATION DE LA DECENTRALISATION .....</i>	<i>9</i>
2.5. <i>VALORISATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RESSOURCES HUMAINES .....</i>	<i>9</i>
2.6. <i>COMMUNICATION ET LES RELATIONS AVEC LES USAGERS .....</i>	<i>10</i>
2.7. <i>LES ACTIVITES DE PILOTAGE, LES CONDITIONS CRITIQUES, LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ..</i>	<i>11</i>
<b>3. ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS.....</b>	<b>14</b>
3.1. <i>TABLEAU RECAPITULATIF DE L'ÉTAT DE REALISATION DES ACTIVITES PROGRAMMEES .ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</i>	
3.2. <i>CONTRAINTE ET DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE .....</i>	<i>20</i>
<b>4. SITUATION D'EXÉCUTION DES CRÉDITS .....</b>	<b>25</b>
<b>5. PILOTAGE, SUIVI-ÉVALUATION ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT .....</b>	<b>27</b>
5.1. <i>LES INSTANCES DE PILOTAGE DU PO/PDI .....</i>	<i>27</i>
5.2. <i>SUIVI/ÉVALUATION .....</i>	<i>30</i>
5.3. <i>LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT .....</i>	<i>30</i>
<b>6. LES PERSPECTIVES 2011.....</b>	<b>34</b>
<b>7. ANNEXES .....</b>	<b>35</b>

# ACRONYMES

AGETIC :	Agence des Technologies de l'Information et de la Communication
BRH	Bureau des Ressources Humaines
BSI :	Budget Spécial d'Investissement
CAAJ	Conseiller aux Affaires Administratives et Juridiques
CADD	Cellule d'Appui à la Déconcentration et à la Décentralisation
CDI :	Commissariat au Développement Institutionnel
CEGSE	Cellule des Etudes Générales et de l'Evaluation
CICB	Centre International de Conférence de Bamako
CLOCSAD	Comité Local d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Activités de Développement
CNCFP	Centre National des Cours de la Fonction Publique
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
CROCSAD :	Comité Régional d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Activités de Développement.
CSRE :	Comité de Suivi de la Réforme de l'Etat
CT :	Collectivité Territoriale
DAF	Direction Administrative et Financière
DFM	Direction des Finances et du Matériel
DNCT :	Direction Nationale des Collectivités Territoriales
DNFPP :	Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel
DNT	Direction Nationale du Travail
DRH :	Direction des Ressources Humaines
ENA :	Ecole Nationale d'Administration
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GRH	Gestion des Ressources Humaines
MATCL :	Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales
MTFPRE :	Ministère du Travail et de la Fonction Publique et de la Reforme de l'Etat
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
OSC :	Organisation de la Société Civile
PAGAM/GF :	Plan d'Action Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques
PARAD :	Programme d'Appui à la Reforme Administrative et à la Décentralisation
PARADDER :	Programme d'Appui à la Reforme Administrative, Décentralisation et au Développement Economique Régional
PDI :	Programme de Développement Institutionnel
PO :	Plan Opérationnel
PNACT :	Programme National d'Appui aux Collectivités Territoriales
PRODEJ :	Programme Décennal de Développement de la Justice

PTF : Partenaires Techniques et Financiers  
RH Ressources Humaines  
SAISA : Stratégie d'Accès à l'Information au Sein de l'Administration  
SOTELMA : Société des Télécommunications du Mali  
TDR Termes De Référence  
TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

# 1. INTRODUCTION

## 1.1. Rappel des objectifs du PDI

Le Gouvernement du Mali, en vue de la modernisation de l'Administration, a adopté en juillet 2003 le Programme de Développement Institutionnel (PDI).

Ce programme vise les objectifs spécifiques suivants :

- ✓ adapter l'organisation de l'Administration à l'évolution politico –institutionnelle afin de corriger ses incohérences structurelles et accroître son efficacité ;
- ✓ renforcer la gestion publique en vue d'améliorer quantitativement et qualitativement les services offerts aux populations ;
- ✓ mettre les préoccupations des usagers au cœur de l'action administrative afin de redonner une légitimité à l'Etat et renforcer le processus démocratique ;
- ✓ assurer un pilotage adéquat des politiques de développement et améliorer la coordination des actions de développement.

Le PO 2010-2013 fait suite au premier PO 2006-2009. Il est décliné en Programmes d'activités annuels dont l'état de mise en œuvre est rapporté chaque année par le Commissariat au Développement Institutionnel (CDI).

## 1.2. Contexte de l'élaboration du rapport

Le rapport annuel d'activités 2010 est le premier du PO/PDI 2010-2013. Ce rapport a bénéficié des leçons apprises lors de l'élaboration des rapports précédents, ce qui explique le choix d'un format schématique pour une meilleure lisibilité. L'innovation dans ce rapport concerne l'ajout d'un chapitre sur les indicateurs du PDI ce qui permettra de voir les résultats des réformes entreprises particulièrement celles de 2010.

Le rapport s'articule autour des points suivants:

- ❖ le rappel des activités programmées en 2010;
- ❖ l'état de mise en œuvre des activités programmées en 2010 ;
- ❖ la situation d'exécution des crédits ;
- ❖ les résultats atteints par rapport aux indicateurs PO/PDI ;
- ❖ le pilotage, le suivi/ évaluation et les mesures d'accompagnement ;
- ❖ les perspectives pour 2011.

## 2. RAPPEL DES ACTIVITES PROGRAMMEES

Les activités programmées pour l'année 2010 ont concerné chaque composante du PO/PDI. Un tableau présentera les activités par composante et une brève explication sur le contenu le cas échéant.

### 2.1. Réorganisation de l'État central :

Les objectifs poursuivis sont :

- Créer un Etat stratégique qui prenne en compte la décentralisation et la déconcentration ;
- Créer un Etat régulateur à travers des missions d'orientation et d'incitation, ainsi que le partenariat ;
- Renforcer le cadre de l'action publique.

L'objectif général de la composante est donc : Réorganiser l'Etat central autour des missions stratégiques d'impulsion, de conception et de contrôle des politiques et programmes.

Les activités du PO/PDI 2010 présentées dans le tableau ci-dessous viennent consolider les progrès faits dans la mise en œuvre du PO/PDI 2006-2009 dans le processus de réorganisation de l'État central.

Activités programmées	Description des activités
1.1.1 Finalisation des audits des administrations centrales et leurs structures déconcentrées.	Elaboration et adoption des projets de textes de restructuration des services publics.
1.3.2 Mise en œuvre des codes de déontologie	Edition, diffusion, sensibilisation et application effective des codes de déontologie élaborés dans le cadre du PO PDI 2006-2009.

### 2.2. Amélioration des méthodes et procédures de gestion des affaires publiques

La modernisation des méthodes et procédures vise notamment, l'introduction d'outils modernes et de nouvelles pratiques, le changement durable des comportements et des mentalités des fonctionnaires de l'État. La mise en œuvre des réformes administratives prévues au titre de la composante 2 doit avoir pour effet, à terme, l'émergence d'une culture administrative forte axée sur les principes suivants :

- la gestion axée sur les résultats ;
- la transversalité de l'action publique ;
- la saine gestion des finances publiques ;
- l'amélioration continue de la qualité des services publics ;

- la transparence dans la reddition des comptes aux citoyens.

Les activités de l'année 2010 présentées dans le tableau ci-dessous viennent renforcer les actions menées pour l'amélioration des méthodes et procédures de gestion des affaires publiques au cours du PO/PDI 2006-2009.

Activités programmées	Description des activités
2.1.1 Adoption des manuels de procédures par la commission de contrôle interne	Soumission des manuels de procédures opérationnelles finalisés pour adoption à la commission de contrôle interne animé par le Contrôle Général des Services Publics.
2.2.1 Renforcement des capacités de pilotage et d'accompagnement de l'AGETIC	Mise en place des antennes de l'AGETIC au niveau régional en les dotant de moyens.
2.2.2 Extension prioritaire de l'infrastructure de l'intranet de l'Administration	Sécurisation et extension de l'intranet de l'Administration.
2.3.1 Sensibilisation des décideurs à la valeur de l'information sur les performances et la démarche d'implantation de la GAR	Elaboration d'un document de politique d'institutionnalisation de la GAR.
2.4.1 Élaboration d'une stratégie nationale du contrôle et de l'évaluation	Mise en place d'une stratégie Nationale de contrôle interne.
2.4.6 Renforcement en moyens matériels et humains de l'inspection de l'intérieur en appui à la déconcentration et à la décentralisation	Dotation de l'inspection de l'intérieur en moyens matériels (véhicule) et renforcement des capacités des Inspecteurs.

### 2.3. Renforcement de la déconcentration

La réussite de la politique de décentralisation engagée par les autorités maliennes nécessite un renforcement important de la déconcentration de l'Administration publique afin de créer pour les collectivités territoriales un cadre favorable à l'exercice efficace de leurs missions. Certaines actions de préparation de la déconcentration ont été réalisées dans la mise en œuvre du PO/PDI 2006-2009, mais l'essentiel reste à faire pour que la déconcentration soit effectivement renforcée de manière significative.

Les activités de cette composante portent aussi sur la création et l'appui au fonctionnement d'une Commission interministérielle de pilotage du processus de déconcentration pour coordonner et faciliter l'ensemble du processus de déconcentration.

Les activités programmées pour l'année 2010 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Activités Programmées	Description des activités
3.1.1 Élaboration et mise en œuvre des plans de déconcentration	Préparation des conditions pour l'élaboration des plans de déconcentration (attributions, personnel et budget).
3.2.1 Formation des représentants de l'État et des cadres des administrations déconcentrées	Préparation d'un plan de formation pour les représentants de l'Etat et les points focaux en vue de leur permettre de mieux jouer leurs nouveaux rôles.
3.2.3 Mise en place d'un dispositif favorable à la mobilité des agents de l'État à l'intérieur du territoire	Conception et mise en place d'un ensemble de mesures concourant à une mobilité accrue des agents de l'État à l'intérieur du territoire.
3.2.4 Construction et réhabilitation de locaux pour les administrations des représentants de l'État	Construction et réhabilitation de huit (8) locaux dans 8 représentations de l'État en vue de permettre aux Représentant de l'Etat de mieux jouer leurs nouveaux rôles et de conforter l'image de l'État sur le territoire.
3.3.2 Appui au fonctionnement des CLOCSAD et CROCSAD	Financement et organisation des séances de neuf (9) CROCSAD dans les 8 régions et le District de Bamako.
3.3.3 Élaboration d'un modèle de convention type et d'un barème de détermination des coûts pour la mise à disposition du personnel	Adoption d'un cadre juridique harmonisé et financier des conditions de mise à disposition des agents de l'Etat aux Collectivités Territoriales sur l'ensemble du territoire national.



## 2.4. Consolidation de la décentralisation

Les transferts de compétences et la mobilisation des ressources sont deux des principaux défis auxquels est confrontée la mise en œuvre de la décentralisation. C'est pourquoi, après l'élaboration des plans stratégiques de développement dans les 8 régions et celle des rôles dans les 703 communes au cours des années précédentes, le programme 2010 a ciblé trois activités qui sont présentées dans le tableau ci dessous pour lever certaines contraintes liées à ces questions.

Activités programmées	Description des Activités
4.1.1 Élaboration par chaque ministère de son plan de transfert des compétences et des ressources aux collectivités territoriales	Mise en œuvre de l'instruction du premier Ministre du 21 novembre 2008 fixant un chronogramme de transfert de compétences aux CT et la prise des mesures qui s'imposent.
4.2.1 Sensibilisation à la mobilisation de ressources propres des collectivités territoriales	Organisation d'atelier de sensibilisation pour la mobilisation des ressources propres des CT.
4.2.4 Équipement des perceptions	Dotation des perceptions en moyens matériels leur permettant d'assurer leur mission.

## 2.5. Valorisation et renforcement des capacités des ressources humaines

La réorganisation des services de ressources humaines qui constitue un des enjeux principaux du PO/PDI 2010-2013 nécessite la mise en œuvre de certaines activités déclinées dans le tableau ci-après :

Activités programmées	Description des activités
5.1.1 Mise à jour du cadre organique de la DNFPF	Révision du cadre organique de la DNFPF afin de tenir compte de nouvelles missions et attributions de la structure et des nouvelles responsabilités en matière d'égalité homme femme et de dialogue social.
5.1.2 Acquisition et intégration des compétences en genre et en dialogue social	Mise en place d'une cellule spécialisée en genre et en dialogue social au sein de la DNFPF.
5.1.3 Organisation de réunion pour conforter le dialogue social	Maintien de dialogue constant et soutenu entre la DNT et les partenaires sociaux afin que les réformes institutionnelles soient largement acceptées.

5.1.4 Campagne d'information en appui à la réorganisation de la fonction RH	Cette activité se concrétise par l'organisation d'une vaste campagne d'information destinée au personnel de l'Administration dont l'objectif sera de diffuser et de faire comprendre le nouveau mode de fonctionnement de l'Administration des RH.
5.2.1 Élaboration des cadres organiques et des fiches de postes pour le CNCFP, les DRH	Elaboration et mise en œuvre des cadres organiques assortis des fiches de description des postes pour ces nouvelles structures.
5.2.3 Sélection et recrutement des spécialistes en RH	Recrutement du personnel cadre et spécialistes pour les DRH, les BRH, la DNFPP, le CNCFP en tenant compte des nouveaux profils de postes et des compétences requis.
5.2.4 Formation initiale et perfectionnement prioritaire des spécialistes en RH	Mise en place d'un programme de formation initiale offert à tout le personnel cadre et aux spécialistes de la GRH.
5.3.1 Élaboration d'une stratégie nationale de ressources humaines	Elaboration d'une stratégie nationale qui énoncera les grands principes et orientations qui guideront l'ensemble des politiques et systèmes en matière d'emploi public et de GRH.
5.3.3 Amélioration de l'information sur les ressources humaines	Elaboration d'un logiciel de gestion du personnel.
5.4.1. Mise en place des moyens de fonctionnement de l'ENA	Dotation de l'ENA en matériels informatiques et bureautiques.
5.4.3 Élaboration et mise en œuvre de programmes de formation	Mise à disposition d'une Assistance Technique pour appuyer l'ENA à élaborer et à mettre en œuvre des programmes de formations initiale et continue pour les cadres de l'État.
5.5.2 Mise en place d'un système de programmation et de suivi/évaluation de formation continue au profit des DRH	Mise en place au sein des DRH d'un système de programmation et de suivi-évaluation de la formation continue.

## 2.6. *Communication et relations avec les usagers :*

Il s'agit de mettre l'accent sur la communication de terrain notamment par l'implication des Organisations de la Société Civile (OSC) et la redéfinition des attributions des Points Focaux du PDI en matière de communication et de relations avec les OSC. Il faut également expliquer aux acteurs les enjeux de la réforme en cours et les faire adhérer.

Pour ce faire, le PO/PDI a programmé en 2010 les activités suivantes :

Activités programmées	Description des Activités
6.1.1 Création et animation d'un groupe de Réflexion Action Communication	Mise en place d'un groupe de travail avec les partenaires de communication du PDI pour appuyer les actions de communication initiées par le CDI.
6.1.3 Partenariat avec les medias de proximité	Dynamisation de la communication autour du PDI par la mise en place de conventions avec les media de proximités.
6.1.5 Poursuite de la publication du « bulletin liaison PDI »	Publication d'un bulletin par semestre tout en assurant sa large diffusion.
6.2.1 Participation à la Journée Internationale du droit de Savoir	Organisation de conférence débat sur la loi régissant les relations Administration / Usagers et présentation des produits du PDI.
6.3.2 Réalisation et diffusion d'une charte d'accueil des usagers des services	Conception, édition et mise à disposition, d'une charte d'accueil des usagers des services publics, aux structures.
6.3.3 Initiation d'activités de communication par les Points Focaux en région	Accompagnement des Points Focaux dans le développement d'activités de communication.
6.3.4 Réalisation d'ateliers régionaux d'information et de sensibilisation des cadres sur la mise en Œuvre du PDI et de la SAISA	Sensibilisation des agents et autres acteurs des régions aux notions d'accueil et d'accès à l'information dans le cadre de la généralisation des bureaux d'accueil ainsi que les points focaux par rapport à certains sujets d'actualité de la réforme.
6.4.2 Appui à l'extension des bureaux d'accueil à 8 départements ministériels, aux 8 régions et au district de Bamako	Formation du personnel des nouveaux bureaux d'accueil aux techniques d'accueil et aux procédures administratives

## *2.7. Les activités de pilotage et les mesures d'accompagnement*

### *2.7.1. Les activités de pilotage :*

Le pilotage du PO/PDI est assuré par les instances ci-dessous :

- le Comité de Suivi de la Réforme de l'État ;
- la Commission de Coordination du PDI ;
- le Panel du Développement Institutionnel et de la Décentralisation ;
- la Revue du Développement Institutionnel et de la Décentralisation ;

➤ Le Comité de pilotage du PARADDER.

Le Commissariat au Développement Institutionnel assure la préparation et le secrétariat de toutes ces instances.

### 2.7.2. Les mesures d'accompagnement :

Pour consolider les actions engagées depuis le premier PO/PDI, quelques défis ont été identifiées dans la mise en œuvre du PO 2010-2013 :

- i) l'engagement de la classe politique et sa capacité à promouvoir le changement ;
- ii) la responsabilisation des dirigeants publics en vue de conduire le changement ;
- iii) le renforcement des mesures d'accompagnement à faciliter le changement.

C'est pour cela que le programme d'activités 2010 a retenu un certain nombre de mesures en vue de relever ces défis.

Ces mesures traduites en activités sont développées dans le tableau ci-dessous :

Activités programmées	Description des activités
7.1.2 Formation des cadres supérieurs à la gestion du changement	Promotion du changement par la formation des cadres supérieurs à la gestion du changement.
7.1.3 Motivation et encouragement des agents du changement	Adoption de mesures pour encourager les agents qui participent activement à la démarche de modernisation de l'État.
7.2.2 Renforcement de la technicité du CDI en matière de formulation et de suivi des études assurées par des prestataires extérieurs	Formation des agents du CDI sur l'élaboration des TDR, l'analyse et le suivi d'activités mises en œuvre par des intervenants extérieurs.
7.2.3 Accompagnement et contrôle des démarches de changement	Renforcement des capacités des Structures chargées de la Réforme pour appuyer les responsables et les Points focaux dans la conduite du changement.
7.2.4 Planification et organisation de la formation continue du personnel du CDI	Mise en œuvre du plan de formation du CDI pour assurer une mise à niveau permanente.
7.2.5 Renouvellement et optimisation de la gestion des équipements bureautiques et des moyens de communication	Renouvellement des équipements bureautiques et de communication du CDI.
7.3.1 Animation du réseau des points focaux	Diffusion d'un bulletin d'information trimestriel, invitation à diverses rencontres pour renforcer l'appropriation du PDI.
7.3.2 Renforcement des capacités des points focaux	Equiperment en matériel informatique et formation des points focaux.

7.3.3 Renforcement des capacités de la CPS	Formation des agents de la CPS/ATFPSI en suivi évaluation pour un meilleur suivi des indicateurs du PARADDER et du PDI.
7.3.4 Planification et organisation de la formation continue en gestion budgétaire des cadres de la DAF (ou de la DFM) du Ministère en charge du Développement Institutionnel	Formation des agents de la DFM / MTFPRE en gestion budgétaire pour une meilleure gestion et un bon suivi du PDI.
7.3.5 Organisation de sessions de formation en gestion de programme/projet pour les cadres et le personnel de la DNFPF et du Cabinet du Ministre en charge du Développement Institutionnel	Réalisation des sessions de formation et de voyages d'Étude pour actualisation des connaissances en matière de réforme Administrative.
7.3.6 Renforcement des équipements de communication et de bureautique de la DNFPF	Réfection des bureaux de la DNFPF, leur sécurisation et leur équipement en mobilier et en matériel bureautique.
7.3.7 Acquisition d'équipement de communication et de bureautique pour le Ministère du Travail, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'État	Dotation du Secrétariat Général du MTFPRE en matériels informatique et bureautique pour renforcer ses capacités de pilotage de la réforme.
7.4.1 Création d'un fonds documentaire en sciences administratives	Mise à jour du fonds documentaire du CDI par la dotation en nouveaux documents de Sciences Administratives.
7.4.2 Organisation conjointe de séminaires/rencontres annuelles sur des thèmes de sciences administratives	Echanges sur les thèmes de la gouvernance publique et de la modernisation des institutions dans le cadre d'un partenariat avec les Institutions de Recherche pour un renouvellement des connaissances et une capitalisation des leçons apprises dans la mise en œuvre du PDI.
7.4.3 Réalisation, publication et diffusion d'études sur des thèmes relatifs aux politiques de modernisation de l'administration publique	Poursuite de la publication du bulletin semestriel du PDI sur des thèmes relatifs à la modernisation de l'Administration publique.

### 3. ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS :

#### 3.1. Tableau récapitulatif de l'état de réalisation des activités programmées :

Activités	Structures Responsables	Niveau de réalisation en 2010
<b>Composante 1 : Réorganisation de l'État Central</b>		
<b>Objectif 1.1 : Rendre effectif la réorganisation des administrations centrales</b>		
1.1.1 Finalisation des audits des administrations centrales	Ministères concernés/ CDI (annexe 9.1)	Tous les audits ont été validés et les derniers projets de textes sont dans le processus d'approbation en Conseil des Ministres. <sup>1</sup>
1.1.1* L'appui du CDI aux départements ministériels dans la réorganisation des services publics	Ministères concernés/ CDI	Octroi de visa par le CDI aux services réorganisés à la suite des audits. Examen de projets textes relatifs à la création et l'organisation des services de certaines structures. <sup>2</sup>
<b>Objectif 1.2 : Renforcer les capacités des administrations centrales à exercer leurs missions et attributions</b>		
<b>Objectif 1.3 : Doter l'administration publique d'un cadre général d'action adéquat</b>		
1.3.2 Mise en œuvre des codes de déontologie	Ministères concernés/ CDI (annexe 9.2)	7 Codes de déontologie validés, 1 adopté et 2 en attente de validation. <sup>3</sup>
<b>Objectif 1.4 : Promouvoir la participation de la société civile à la gestion des affaires publiques</b>		
1.4.1 Élaboration et mise en œuvre d'un cadre de partenariat État- Société civile efficace	Ministères concernés/ CDI (annexe 9.3)	Sur 18 projets de texte des cadres de concertation engagés, 8 attendent d'être validés 7 sont validés et 3 adoptés. <sup>4</sup>
<b>Composante 2 : Amélioration des méthodes et Procédures de gestion des affaires publiques</b>		
<b>Objectif 2.1 : Mettre en application les manuels de procédures opérationnelles</b>		
2.1.1 Adoption des manuels de procédures par la commission de contrôle interne	Contrôle Général des Services Publics	Production et diffusion d'un chronogramme pour l'examen et l'adoption de manuels. Tous les manuels de procédures élaborés et finalisés en 2010 transmis à la Commission sont adoptés.

<sup>1</sup> Les tableaux des audits des administrations centrales en « annexes » ;

\* Activité de la Composante 1, non incluse dans le PO ;

<sup>2</sup> Liste des projets de textes examinés par le CDI pour l'octroi de Visa

<sup>3</sup> Le tableau sur l'état de mise en œuvre des codes de déontologie en « annexes » ;

<sup>4</sup> Le tableau sur l'état de mise en œuvre d'un cadre de partenariat État-Société Civile en « annexes » ;

<b>Objectifs 2.2 : Consolider et approfondir l'information de l'administration publique</b>		
2.2.1 Renforcement des capacités de pilotage et d'accompagnement de l'AGETIC	AGETIC	Création d'une cellule d'appui et de 4 unités TIC (CPS Secteur Education, Secteur Santé, Secteur Rural et Secteur Industrie). L'AGETIC a mis des représentations régionales à Ségou, Mopti, Gao, Tombouctou et Kidal.
2.2.2 Extension prioritaire de l'infrastructure de l'intranet de l'administration	AGETIC	L'extension a porté sur les réalisations en infrastructures wimax (4 CPS, 8 Directions Régionales et la Direction de la Police). En plus de l'infrastructure inter-régionale à large bande.
<b>Objectif 2.3 : Planter la gestion axée sur les résultats dans l'administration publique</b>		
2.3.1 Sensibilisation des décideurs à la valeur de l'information sur les performances et la démarche d'implantation de la GAR	CDI	Le deuxième rapport d'étape sur l'institutionnalisation de la politique GAR dans l'Administration publique a été présenté aux représentants des services publics et acteurs de la société civile au cours d'un atelier au CICB pour amélioration.  Le document est en cours de finalisation.
<b>Objectif 2.4 : Accroître l'efficacité et l'efficience des fonctions de contrôle et évaluation</b>		
2.4.1 Élaboration d'une stratégie nationale du contrôle et de l'évaluation	CGSP	Le rapport final sur l'état des lieux du contrôle disponible. L'élaboration de la stratégie est en cours.
2.4.6 Renforcement des moyens matériels et humains de l'inspection de l'intérieur et du territoire en appui à la déconcentration et la décentralisation	DFM/MTFPRE	L'inspection de l'Intérieur et du Territoire a été dotée d'un véhicule tout terrain.  29 Inspecteurs de l'intérieur ont été formés en informatique de base (word, excel, power point et internet).
<b>Composante 3 : Renforcement de la déconcentration</b>		
<b>Objectif 3.1 : Rendre effective le désengagement des administrations centrales des activités d'exécution au profit des services régionaux et subrégionaux</b>		
3.1.1 Élaboration et mise en œuvre des plans de déconcentration	Ministères concernés/CDI	Les formations sur les guides d'élaboration des plans de déconcentration sont réalisées à travers deux ateliers tenus au LAGON regroupant les Responsables des CADD. A l'issue desdits ateliers mandat a été donné aux CADD d'élaborer un chronogramme de plan de déconcentration. A cet effet certains CADD ont déjà élaboré les projets de chronogramme (Ministère des Mines....)

<b>Objectif 3.2 : Renforcer les capacités des administrations déconcentrées à exercer leurs missions et attributions</b>		
3.2.1 Formation des représentants de l'État et des cadres des administrations déconcentrées	ENA	Un plan de formation a été élaboré et validé. Ce plan sera mis en œuvre au cours de l'année 2011 par l'ENA.
3.2.4 Construction et réhabilitation de locaux pour les administrations des représentants de l'État	MATCL	Réhabilitation et construction des bureaux et des logements : du Sous-préfet de DOGO, du Préfet Adjoint et du Sous-Préfet central de Sikasso, du Sous-préfet de Mougna, du Préfet et du Sous-Préfet de Mourdia, du Préfet Adjoint de Ténenkou, de l'annexe du Préfet de Kolokani, du Bureau du Cercle de Yélimané et la Résidence du Gouverneur de Tombouctou.
<b>Objectif 3.3 : Améliorer l'efficacité du cadre de collaboration entre les administrations déconcentrées et les collectivités territoriales</b>		
3.3.2 Appui au fonctionnement des CLOCSAD et CROCSAD	DNCT / CDI	Le CDI et la DNCT ont effectué une mission conjointe d'appui au fonctionnement des CROCSAD dans les 8 régions et le district de Bamako.
<b>Composante 4 : Consolidation de la décentralisation</b>		
<b>Objectif 4.1 : Rendre effectifs les transferts de compétences et de ressources aux collectivités territoriales</b>		
4.1.1 Élaboration par chaque ministère de son plan de transfert des compétences et des ressources aux collectivités territoriales	Ministères concernés / DNCT	Cette activité rentre dans le cadre de la mise en œuvre de l'instruction n°08-003/PM-RM du 21 novembre 2008 relative aux transferts de l'Etat aux Collectivités Territoriales à ce titre cinq Ministères ont élaborés leurs plans de transferts, il s'agit, notamment : du Ministère de l'Energie et de l'Eau ; du Ministère de l'Industrie, des Investissements et du Commerce; du Ministère de l'Economie et des Finances; du Ministère de l'Economie et des Finances; du Ministère de la Santé; du Ministère de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales.
<b>Objectif 4.2 : Accroître les capacités de mobilisation des ressources propres des collectivités territoriale</b>		
4.2.1 Sensibilisation à la mobilisation de ressources propres des collectivités territoriales	DNCT	Trois ateliers ont été organisés par la DNCT en vue d'une sensibilisation à la mobilisation des ressources propres des collectivités.
4.2.4 Équipement des perceptions	DFM/MTFPRE	Non réalisée et a pour raison la lenteur dans la mobilisation des fonds BSI.
<b>Composante 5 : Valorisation et renforcement des ressources humaines</b>		
<b>Objectif 5.1 : Mettre en application la réorganisation de la DNFPP</b>		
5.1.1 Mise à jour du cadre organique de la DNFPP	DNFPP	Une étude a été lancée en 2010 pour la mise à jour du cadre organique de la DNFPP. Le rapport provisoire est en cours d'examen.
5.1.2 Acquisition et intégration des compétences en genre et en dialogue social	DNFPP	Une cellule spécialisée en genre avec l'appui de l'assistance technique canadienne a été mise en place à la DNFPP.
5.1.3 Organisation de réunion pour conforter le	DNT	La DNT a assuré un dialogue constant et soutenu avec les partenaires



dialogue social		sociaux.
5.1.4 Campagne d'information en appui à la réorganisation de la fonction RH	DNFPP/CDI	Un plan de communication sur la RH est élaboré et validé par le CDI.
<b>Objectif 5.2 : Rendre fonctionnels le CNCFP, les DRH et les BRH</b>		
5.2.1 Élaboration de cadres organiques et des fiches de postes pour le CNCFP, les DRH	CNCFP/DRH/ CDI	Une étude a été lancée en 2010 pour l'élaboration des cadres organiques et des fiches de postes pour le CNCFP, les DRH. Le rapport provisoire est en cours d'examen.
5.2.3 Sélection et recrutement des spécialistes RH	CNCFP	Le projet de chronogramme des activités du processus de recrutement est élaboré.
5.2.4 Formation initiale et perfectionnement prioritaire des spécialistes RH	DNFPP/DRH	Une formation a été dispensée aux membres du comité de recrutement des gestionnaires en RH et quelques cadres chargés de la GRH. Aussi, le Canada a octroyé 12 bourses de formation en Gestion des Ressources Humaines dont 4 de deux ans et 8 d'un an.
<b>Objectif 5.3 : Améliorer les outils de gestion des ressources humaines</b>		
5.3.1 Élaboration d'une stratégie nationale de ressources humaines	DNFPP	Une politique de recrutement est en cours de réalisation.
5.3.3 Amélioration de l'information sur les ressources humaines	DNFPP/AGETIC	Un logiciel a été réalisé avec l'appui d'un bureau d'étude Tunisien.
<b>Objectif 5.4 : Mettre en place les mesures de fonctionnement de l'ENA</b>		
5.4.1 Mise en place des moyens de fonctionnement de l'ENA	ENA	Achat des matériels informatique et bureautique au profit de l'ENA.
5.4.3 Élaboration et mise en œuvre de programme de formation	ENA	Le Programme de formation de l'ENA a été adopté et la formation initiale a démarré en décembre 2010.
<b>Objectif 5.5 : Améliorer les compétences des agents de l'administration publique</b>		
5.5.2 Mise en place d'un système de programmation et de suivi évaluation de formation continue	DRH	En attente du fonctionnement effectif des DRH/BRH
<b>Composante 6 : Communication et relation avec les usagers</b>		
<b>Objectif 6.1 : Renforcer la mobilisation des acteurs autour du PDI</b>		
6.1.1 Création et animation d'un groupe de Réflexion Action Communication	CDI	Reportée en 2011 en raison de l'absence d'un Chargé de Communication.
6.1.3 Partenariat avec les medias de proximité	CDI	Continuation du partenariat existant
6.1.5 Poursuite de la publication du « bulletin liaison PDI »	CDI	Deux bulletins ont été élaborés et distribués.
<b>Objectif 6.2 : Renforcer le sentiment de citoyenneté</b>		

6.2.1 Participation à la Journée Internationale du droit de Savoir	CDI	Tenue d'une conférence débat dans la salle de conférence de la maison de presse pour célébrer la journée Internationale du « droit de savoir » le 28 Septembre 2010
<b>Objectif 6.3 : Changer les comportements des agents de l'administration publique dans la prestation des services et leurs relations avec les usagers</b>		
6.3.2 Réalisation et diffusion d'une charte d'accueil des usagers des services	CDI	La charte d'accueil des usagers est élaborée et distribuée.
6.3.3 Initiation d'activités de communication par les Points Focaux en région	Points focaux des régions	Non réalisée et a pour raison la lenteur dans la mobilisation des fonds BSI.
6.3.4 Réalisation d'ateliers régionaux d'information et de sensibilisation des cadres sur la mise en Œuvre du PDI et de la SAISA	CDI	Non réalisée et a pour raison la lenteur dans la mobilisation des fonds BSI.
<b>Objectif 6.4 : Contribuer à l'amélioration de la qualité des relations entre les usagers et l'administration et améliorer les moyens d'accès à l'information</b>		
6.4.1 Réalisation d'une enquête annuelle de satisfaction	CDI	Le Rapport final de l'enquête de satisfaction des usagers disponible
6.4.2 Appui à l'extension des bureaux d'accueil à 8 départements ministériels, aux 8 régions et au district de Bamako	CDI	Non réalisée et a pour raison la lenteur dans la mobilisation des fonds BSI.
<b>Conditions critiques et mesures d'accompagnement</b>		
<b>Objectif 7.1 : Mettre en place une approche transversale de gestion du changement</b>		
7.1.2 Formation des cadres supérieurs à la gestion du changement	CDI	Reportée en 2011 à cause du retard accusé à la mobilisation des experts.
7.1.3 Motivation et encouragement des agents du changement	CDI	Reportée en 2011 à cause du retard accusé dans la mobilisation des experts. L'activité est liée aussi à l'adoption du document de politique de la GAR.
<b>Objectif 7.2 : Renforcer les capacités du personnel du CDI</b>		
7.2.2 Renforcement de la technicité du CDI en matière de formulation et de suivi des études assurées par des prestataires extérieurs	CDI	Reportée pour non pertinence
7.2.3 Accompagnement et contrôle des démarches de changement	CDI	Reportée en 2011 à cause du retard accusé à la mobilisation des experts.
7.2.4 Planification et organisation de la formation continue du personnel du CDI	CDI	Formation des agents d'appui (Secrétaires et Chauffeurs) en accueil et orientation des usagers, informatique de base et en codes de route et entretien de véhicules.
7.2.5 Renouvellement et optimisation de la gestion des équipements bureautiques et des moyens de communication	DFM/MTFPRE	La poursuite du renouvellement des équipements est assurée chaque année.

<b>Objectif 7.3 : Renforcer les capacités des acteurs du développement institutionnel hors CDI</b>		
7.3.1 Animation du réseau des points focaux	CDI	Non réalisée à cause de la lenteur dans la mobilisation des fonds BSI.
7.3.2 Renforcement des capacités des points focaux	CDI	Dotation des points focaux en ordinateurs et accessoires (49 ordinateurs, 49 imprimantes et 49 onduleurs pour les Préfets Adjointes, 9 ordinateurs, 9 imprimantes et 9 onduleurs pour les CAAJ des Gouverneurs des Régions ; 27 ordinateurs, 27 imprimantes et 27 onduleurs pour les points focaux des départements Ministériels).
7.3.3 Renforcement des capacités de la CPS/ATFPSI	CDI	Financement de la formation dans les écoles de Bamako pour renforcer les capacités des agents de la CPS/ATFPSI.
7.3.4 Planification et organisation de la formation continue en gestion budgétaire des cadres de la DAF (ou de la DFM) du Ministère en charge du Développement Institutionnel	DFM/MTFPRE	Réalisation d'une session de formation des agents de la DFM en gestion budgétaires et comptable.
7.3.5 Organisation de sessions de formation en gestion de programme/projet pour les cadres et le personnel de la DNFPP et du Cabinet du Ministre en charge du Développement Institutionnel	MTFPRE	Non réalisée pour raison de lenteur dans la mobilisation des fonds BSI.
7.3.6 Renforcement des équipements de communication et de bureautique de la DNFPP	DFM/MTFPRE	Dotation de la DNFPP en matériels informatiques et bureautiques
7.3.7 Acquisition d'équipement de communication et de bureautique pour le Ministère du Travail, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'État	DFM/MTFPRE	Dotation du Cabinet MTFPRE en matériels informatiques et bureautiques
<b>Objectif 7.4 : Développer des activités de recherche-action en sciences administratives</b>		
7.4.1 Création d'un fonds documentaire en sciences administratives	CDI	Un fonds documentaire en sciences Administratives est créé au CDI.
7.4.2 Organisation conjointe de séminaires/rencontres annuelles sur des thèmes de sciences administratives	CDI	Un séminaire réalisé à travers un partenariat entre CDI et le CPD (Club Perspective et développement) sur la Réforme de l'Etat et les relations Administration/ usagers au CICB.
7.4.3 Réalisation, publication et diffusion d'études sur des thèmes relatifs aux politiques de modernisation de l'administration publique	CDI	Toutes les études réalisées et finalisées sont postées sur le site du CDI.

En commentaire global du tableau ci-dessus nous retenons 54 activités programmées avec un état de réalisation qui se présente comme suit :

- 33 activités complètement réalisées ; soit 61% ;
- 09 activités en cours de réalisation ; soit 17% : ici il est à préciser que l'objectif annuel 2010 est atteint pour ces activités en cours, mais elles ne peuvent se réaliser complètement sur une année d'exécution car elles sont programmées sur deux à trois ans dans le PO/PDI ;
- 12 activités non entamées ; soit 22% et les raisons de non réalisation sont évoquées dans le tableau pour chaque activité.

En conclusion donc le taux global de réalisation pour l'année 2010 est donc égal à 78% dont 61% d'activités complètement réalisées et 17% d'activités en cours de réalisation avec un objectif annuel 2010 atteint.

### *3.2. Contraintes et difficultés rencontrées dans la mise en œuvre :*

#### *-Glissement de l'exécution de certaines activités programmées en 2010 sur 2011 :*

Le retard observé dans la réalisation de certaines activités reste largement tributaire de la nature de celles-ci.

D'abord, toutes les activités conduites sur la base d'une étude sont confrontés à un possible glissement d'une année à une autre. Ceci est, fondamentalement, dû au fait que leur réalisation est conditionnée au respect de plusieurs étapes : passation des marchés souvent confrontée à des étapes infructueuses rallongeant du coup les délais et complique l'exécution des activités à terme.

De même, le processus de mise en œuvre de certaines activités est très complexe. C'est le cas des audits organisationnels qui, malgré la finalisation de l'ensemble des audits, ont des résultats non encore aboutis en raison de la complexité de la suite du processus : finalisation des projets de textes issus des audits et saisine du CDI pour visa qui dépendent des ministères concernés, saisine du Secrétariat Général du Gouvernement par les ministères concernés, adoption en Conseil des Ministres. C'est également le cas des codes de déontologie qui nécessitent une forte implication et appropriation des ministères concernés avant de les soumettre au Conseil Supérieur de la Fonction Publique et au Conseil des Ministres.

La solution préconisée par le CDI, outre le rappel des ministères par le truchement du ministère en charge des réformes, est d'initier des formations sur la gestion du changement à l'attention des secrétaires généraux des ministères, des points focaux PDI, des Directeurs Nationaux et des Cellules d'Appui à la Déconcentration et Décentralisation afin de les expliquer davantage le sens des réformes et leur rappeler le rôle qui leur revient. Ont été également concernées par ces formations, les structures chargées de conduire les réformes (Direction Nationale des

Collectivités Territoriales, Contrôle Générale des Services Publics, Cellule d'Appui à la Réforme des Finances Publiques, Commissariat au Développement Institutionnel).

### *-Mobilisation des départements ministériels :*

La mise en œuvre des activités du PDI requiert la participation effective et soutenue des départements ministériels. Pour se faire une idée de cette mobilisation, le CDI a élaboré et a fait parvenir à l'ensemble des ministères un questionnaire général axé sur les six composantes du PDI pour être renseigné. Ce questionnaire a été conçu en se basant sur le Cadre de Mesure de Rendement (CMR) de l'année 2010. A l'issue de la collecte des questionnaires, seuls huit (8) départements ont répondu. Il s'agit des ministères suivants :

<b>Noms des départements</b>
Ministère de la santé
Ministère de l'Education, de l'Alphabétisation et de langue Nationale
Ministère de la Communication et de nouvelle Technologie
Ministère de l'Artisanat et de Tourisme
Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
Ministère de la jeunesse et de sport
Ministère de l'environnement et de l'assainissement
Ministère de l'élevage et de la pêche

Départements ministériels	Nombre	Pourcentage
Répondu	8	31%
Non répondu	18	69%
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>100%</b>

Pour cette première année d'implémentation du questionnaire sur « l'état de mise en œuvre du PDI dans les départements ministériels », le CDI a mis l'accent sur la collecte de données concernant toutes les composantes du PDI ainsi qu'il suit :

#### COMPOSANTE 1

- a) Situation d'adoption des cadres organiques
- b) Disponibilité des personnels de cadre organique
- c) Degré de participation de la société civile dans la gestion des affaires publiques

#### COMPOSANTE 2

- a) Accessibilité de l'information sur les procédures et délais des services publics

#### COMPOSANTE 3

- a) Niveau d'adoption des plans de déconcentration

#### COMPOSANTE 4

- a) Adoption des plans de transfert

## COMPOSANTE 5

### a) Participation à la formation continue

L'analyse, faite de ces données sous forme d'indicateur, offre les résultats suivants :

### Composante1

a. Situation d'adoption des cadres organiques				
Département	Services audités	Etat de validation des audits (en %)	Cadre organique adopté	
			Nombre	%
MS	2	100%	0	0%
MEALN	6	100%	6	100%
MAT	1	100%	0	0%
MEFP	3	100%	2	67%
MJS	2	100%	2	100%
MEA	2	100%	2	100%
MEP	3	100%	3	100%

L'indicateur « Situation d'adoption des cadres organiques » est atteint dans 4 départements ; un département l'a réalisé à 67% ; pour le reste des départements, l'indicateur est à 0%.

b. Disponibilité des personnels de cadre organique				
Départements	Services avec cadre organique adopté	Effectif Prévu	Effectif réel	%
MEALN	DNP	168	168	100%
	DNEB			
	DNESG	46	46	100%
	DNETP	36	36	100%
	CNECE			
	DAF			
MEFP	DNE	24	17	71%
	DNFP	32	22	69%
MJS	DNJ	43	26	<b>60%</b>
	DNSEP	59	37	63%
MEA	DNEF	74	65	88%
	DNACPN	58	55	95%
MEP	DNSV	37	26	70%
	DNPIA	53	63	<b>119%</b>
	DNPêche	42	28	67%

Le tableau ci-dessus montre que l'indicateur « disponibilité des personnels de cadre organique » est atteint ou presque atteint dans tous les services des 5 départements ayant répondu à la question où le cadre organique adopté.

<b>c. Degré de participation de la société civile dans la gestion des affaires publiques</b>		
<b>Situation des départements en matière de dialogue social</b>	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
Degré de participation	7	88%
Un cadre de concertation formel existe et est mis en application	5	71%
Le département entretient des relations régulières avec les acteurs sociaux (avec ou sans cadre formel)	2	29%

7 départements sur 8 ont répondu aux questions permettant de renseigner cet indicateur. Le tableau ci-dessus nous montre que dans chacune de ces départements il ya une participation de la société civile dans la gestion des affaires publiques .Un dialogue social dans un cadre formel existe pour 5 départements et pour deux départements, il existe un dialogue social dans un cadre informel.

### Composante 2

<b>a. Accessibilité de l'information sur les procédures et délais des services publics</b>		
<b>Nombre des départements offrant des prestations de service aux usagers</b>		
Nombre (département enquêté)	Nombre (offrant des prestations de service aux usagers)	%
8	3	38%
<b>Nombre des départements où des prestations de services sont offerts et accessibles aux usagers</b>		
Nombre (offrant des prestations de services)	Nombre de départements ayant prestation de services accessibles	%
3	2	67%

Sur les 8 départements de l'échantillon, 3 offrent des prestations de services aux usagers. Parmi ces 3 départements, 2 ont des prestations de services accessibles aux usagers. L'indicateur « accessibilité de l'information sur les procédures et délais des services publics est atteint à 67% pour notre échantillon.

### Composante 3

<b>a. Niveau d'adoption des plans de déconcentration</b>			
<b>Disposition d'un plan de déconcentration</b>	<b>Nombre de département</b>		<b>%</b>
Disposant de plan de déconcentration	2		25%
Plan de déconcentration en préparation	4		50%
Ne disposant pas de plan de déconcentration	2		25%
<b>Part du Budget national exécuté au niveau déconcentré</b>			
<b>Département</b>	<b>Budget de l'Etat</b>	<b>BSI</b>	<b>Part</b>
MS	44%		44%
MEALN			
MCNT	1,60%		
MAT		15,73%	16%
MEFP			
MJS			
MEA	159 609 200	650 000 000	809 609 200
MEP			

Sur les 8 départements, 2 disposent de plan de déconcentration et 4 départements sont entrain de le préparer, les deux autres départements n'ont pas répondu à la question.

#### Composante 4

a. Adoption des plans de transfert		
Plan de transfert	Effectifs	%
Oui	2	25,00%
En préparation	5	62,50%
Non	1	12,50%
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>100,00%</b>

L'indicateur « adoption des plan de transfert » est en voie d'être atteint pour notre échantillon car seulement 1 département ne dispose ni ne prépare un plan de transfert.

#### Composante 5

a. Participation à la formation continue	
Département	Nombre de fonctionnaires formés au niveau central entre 2006 et 2010
MS	116
MEALN	0
MCNT	0
MAT	0
MEFP	19
MJS	208
MEA	97
MEP	7

L'indicateur « participation à la formation continue » est loin d'être atteint dans notre échantillon car la majorité des départements n'a pas ou peu de fonctionnaires formés entre 2006 et 2010.

Ces résultats montrent que, globalement, il y a lieu de créer une forte synergie entre le Ministère en charge de la Réforme de l'Etat et les départements ministériels. Pour ce faire, l'accent sera mis sur une forte mobilisation des départements du CDI pour approcher de façon régulière les ministères sectoriels à travers les CADD et les points focaux. Une solution pourrait être de revoir le périmètre d'intervention des CADD, en élargissant leur compétences non plus seulement à la décentralisation et à la déconcentration, mais encore à la mise en œuvre de la modernisation administrative. Placées sous la tutelle des secrétariats généraux, elles seraient donc habilitées, une fois les cadres spécialisés recrutés, à concevoir et piloter les changements internes en matière de réforme de l'État. La plupart, étant des points focaux PDI, elles serviront de relais efficaces des actions en matière de réforme de l'État au sein de leurs départements ministériels respectifs.

Une autre piste est la mise en place en 2011 au sein des ministères des Groupes de Réflexion Action Communication (GRAC) dont l'objectif fondamental est de sensibiliser les acteurs afin de faire avancer la mise en œuvre des réformes.



#### 4. SITUATION D'EXÉCUTION DES CRÉDITS:

Les crédits du PDI se répartissent entre trois départements ministériels et la primature.

Il s'agit des :

- Ministère du Travail, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'État ;
- Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités locales ;
- Ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies.

Ces crédits proviennent du budget spécial d'investissement (BSI), de l'appui budgétaire de l'Union Européenne, des appuis financiers du Canada et du Royaume des Pays Bas.

Les crédits sont utilisés par les ministères opérateurs suivants :

- les activités à caractère transversal c'est-à-dire les activités qu'on ne peut pas confier à un ministère de façon spécifique sont gérées par le Ministère du Travail, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat.
- le Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales est chargé de l'exécution des activités relatives à la construction et ou à la réhabilitation des représentants de l'Etat s'inscrivant dans le cadre du renforcement de la déconcentration pour permettre aux représentants de l'Etat d'assurer efficacement la gestion de la tutelle d'une part, et l'appui conseil d'autre part. La prise en charge financière de ces activités est assurée par le Budget Spécial d'Investissement et l'appui financier du Royaume des Pays-Bas.
- le Ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies à travers l'Agence des Technologies de l'Information et des Communication (AGETIC) s'occupe de la gestion des activités relatives à l'informatisation de l'Administration notamment tout ce qui concerne l'interconnexion des services publics, la rationalisation du temps de travail, la gestion du portail gouvernemental et l'intranet de l'administration. En 2010 les activités au niveau de l'AGETIC ont été financées exclusivement par l'appui budgétaire de l'Union Européenne.
- la Primature s'occupe des activités relatives à la mise en place et au fonctionnement de l'École Nationale d'Administration (ENA). Ces activités sont prises en charge par l'appui financier du Canada.

Les activités à financer sont issues du Plan Opérationnel du PDI qui fait l'objet chaque année d'un programme d'activités. Ce programme fait l'objet d'une validation avec l'ensemble des ministères opérateurs. A la suite de cette validation, le budget est arrêté en fonction des ressources disponibles et une répartition des crédits est effectuée et transmise à la Direction Générale du Budget pour inscription dans le budget des ministères opérateurs.

Par rapport au mode de gestion des différents fonds, il faut signaler que le Budget Spécial d'Investissement (BSI) est inscrit directement dans le budget du Ministère du Travail, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat. Toutefois, des transferts de crédits sont effectués en cours d'année au compte de certains ministères opérateurs tel le Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales. L'appui budgétaire est inscrit directement dans le budget du Ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies. Quant aux appuis financiers du Canada et des Pays-Bas, ils sont versés dans des comptes bancaires ouverts à cet effet et gérés sous la double signature du Directeur des Finances et du Matériel du Ministère du Travail, de la Fonction et de la Réforme de l'Etat et de l'Agent Comptable Central du Trésor (ACCT).

Les appuis financiers font l'objet conformément aux accords de rapports d'activités et financiers semestriels et annuels préparé par la Direction Administrative et Financière du Ministère du Travail, de la Fonction Publique et de Réforme de l'Etat et transmis aux différents partenaires techniques et financiers. Ces fonds font l'objet également d'audit financier annuel.

Le tableau ci- dessous donne la situation d'exécution des crédits alloués aux différents ministères opérateurs au titre de l'année 2010

Ministères bénéficiaires	Nature de fonds	Montant alloué	Montant engagé	Montant liquidé	Taux de décaissement
MTFPRE /DFM	BSI	670.000.000	669.913.934	669.913.934	99,98%
	AF – Canada	1.230.000.000	730.000.000	730.000.000	59,34%
	AF – Pays-Bas	622 501 387	622 501 387	487 372 789	78,29%
MATCL/DFM	BSI	530.000.000	529.726.419	476.933.097	89,98%
MCNT/AGETIC	AB –UE	983.935.500	820.386.782	633.837.834	64,41%
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4.006.436.886</b>	<b>3.372.528.522</b>	<b>2.998.057.623</b>	<b>74,83%</b>

**Légende :**

**BSI** : Budget Spécial d'Investissement ;  
**AF** : Appui Financier ;  
**AB – UE** : Appui Budgétaire/Union Européenne.

Le taux de décaissement global est de 74,83% à la date du 31 décembre 2010. Le taux moyen au niveau du fonds canadien s'explique par le retard accusé dans la passation et l'approbation des marchés. Quant à l'appui budgétaire de l'union Européenne, cela s'explique par le retard accusé dans le décaissement.

Par ailleurs, il faut signaler que le taux calculé par rapport au montant engagé est de 84,17%.

## 5. PILOTAGE, SUM-ÉVALUATION ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

### 5.1. Les instances de pilotage du PO/PDI

Les instances de pilotage du PDI se tiennent régulièrement aujourd'hui. Cette régularité a eu un impact satisfaisant sur le pilotage du PO/PDI à travers les recommandations fortes qui sortent pendant les tenues des différentes sessions de ces instances dont leurs mise en œuvre ont permis de lever un certain nombre de goulots d'étranglement dans la mise en œuvre du PDI. Les dates des assises en 2010 se trouvent dans le tableau ci-dessous :

Les instances	Dates des assises en 2010	Périodicité
Le comité de suivi de la réforme de l'État	10 juin et 16 décembre	semestriel
La commission de coordination du PDI	12 mars, 15 octobre et 30 décembre	trimestriel
Le Panel au développement institutionnel et de la décentralisation	15 mars et 18 juin	semestriel
Le comité de pilotage du PARADDER	16 avril et 21 novembre	semestriel
La revue Développement Institutionnel et Décentralisation	Du 19 au 21 mai	Annuel

Quant à l'état de mise en œuvre des recommandations assorties lors de la tenue de ces instances, nous avons jugés nécessaires de les synthétiser dans un tableau du fait qu'elles se recoupent d'une instance à l'autre.

Le tableau ci-après fait le point de l'état de mise en œuvre des recommandations de ces instances :

Recommandations	État de mise en œuvre
Approfondir la réflexion sur la gestion des ressources humaines de la justice en renforçant les attributions de la Direction Nationale de l'Administration de la Justice.	La réunion interministérielle a été tenue sur le projet de révision de la loi portant création de la Direction Nationale de l'Administration de la Justice et son décret d'organisation.
Procéder à une large implication des services déconcentrés et des collectivités territoriales dans la mise en œuvre de la feuille de route sur le renouveau de l'action publique	La feuille de route sur le renouveau de l'action publique a été transmise aux représentants de l'Etat en vue de l'implication des services déconcentrés et des collectivités territoriales dans la mise en œuvre.
Séparer le bilan du PRODEJ et le nouveau Plan Opérationnel sur la	La séparation est faite. C'était même une conditionnalité de l'acceptation du

Gouvernance Judiciaire	PO/PRODEJ qui est déjà adopté par le Gouvernement.
Accélérer l'adoption des cadres organiques des Directions des Finances et du Matériel pour se conformer à la réglementation	Les projets de textes des cadres organiques des DFM de 22 départements Ministériels ont été adoptés.
Finaliser les projets de codes de déontologie	Le code de la police est adopté en Conseil des Ministres. Les codes des impôts, des douanes, des Représentants de l'Etat, des Eaux et Forêts, de l'Assainissement du Contrôle de Pollutions et des Nuisances sont validés et examinés au Conseil Supérieur de la Fonction Publique. Le code de la Gendarmerie est validé. Le code du Commerce et Concurrence attend d'être validé.
Prendre toutes les mesures nécessaires pour rendre fonctionnelles les Directions des Ressources Humaines d'ici 2011	En vue d'assurer le fonctionnement effectif des DRH, il est prévu dans le projet de budget 2011 une dotation pour toutes les Directions des Ressources Humaines.
Accélérer la création des corps des ressources humaines dans la fonction publique et le recrutement de personnel qualifié.	-Le projet de décret portant statut particulier des fonctionnaires cadres de la Gestion des Ressources Humaines est élaboré et transmis au cabinet du MTFPRE pour observations. -L'octroi des bourses Canadiennes en 2009 à 8 personnes dont 2 femmes, en gestion des ressources humaines pour 2 ans au Canada. En 2010 le processus de présélection est en cours pour 12 bourses dont 4 de 2 ans et 8 d'un an. -la lettre N°00802/MTFPRE-SG du 24/11/2010 sollicitant autorisation au CNCFP de procéder au recrutement de 20 Gestionnaires des RH.
Mettre à disposition les moyens nécessaires pour le fonctionnement des cellules d'Appui à la Déconcentration / Décentralisation (CADD)	Les CADD sont opérationnelles au niveau des départements ministériels et l'inscription budgétaire moyenne de 10 à 20 millions a été accordée à certaines CADD sur le budget 2010. Il est aussi crée en 2011 des Unités Fonctionnelles (UF) pour les CADD ayant fait la demande.
Accélérer au sein des départements ministériels l'élaboration des plans triennaux de transferts des compétences et des ressources en les identifiant en vue de	Cinq (05) Ministères disposent d'un plan de transfert, il s'agit du Ministère de l'Energie et de l'Eau; du Ministère de l'Industrie, des Investissements et du Commerce; du Ministère de l'Economie

l'opérationnalisation du processus.	et des Finances; du Ministère de la Santé; du Ministère de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales.
Ecrire à l'ensemble des ministres membres de la Commission Interministérielle des transferts des compétences et des ressources pour leur participation effective aux réunions de la Commission et tenir un état de présence des ministres à transmettre régulièrement à la Primature	-Lettre MATCL transmise à la primature relative à la participation effective des Ministres membres de la commission; -Lettre du Premier Ministre demandant la participation effective aux réunions de la commission des transferts des compétences et des ressources de l'Etat aux Collectivités Territoriales.
Prendre des mesures au niveau du ministère de l'Economie et des Finances et du Ministère du Logement, des Affaires Foncières et de l'Urbanisme pour procéder à l'évaluation et au transfert des ressources et des biens de l'Etat aux collectivités territoriales	-Une mission du MLAFU effectuée du 10 au 30 avril 2010 a fait l'état des biens des domaines constitués. Il s'agit à présent de procéder à l'immatriculation qui nécessite une mobilisation des fonds. -La mesure prise se trouve dans la lettre confidentielle n°490/PM du 30 avril 2010, qui spécifie que la gestion des biens de l'Etat relève exclusivement du Ministère de l'Economie et des Finances tandis que celles des biens immobiliers, transférables aux collectivités territoriales, relève du Ministère du Logement, des Affaires Foncières et de l'Urbanisme.
Rendre effective la mise en place d'un système de contrôle interne au sein des structures des départements ministériels	Une étude a été initiée dans ce sens afin de faire l'état de lieux du contrôle interne malien, et de dégager des constats par rapport au positionnement (forces et faiblesses) du système de contrôle interne malien au regard de son environnement (menaces et opportunités). En outre, un groupe de travail dénommé « Equipe de Projet de la Stratégie Nationale de Contrôle Interne » a été créé auprès du Comité Technique du PAGAM/GFP suivant décision n° 10-0159/MEF-SG du 15 novembre 2010.
Procéder au déplafonnement des effectifs de la Cour Suprême avant la révision de constitution	Le déplafonnement des effectifs a été formalisé à travers la <b>loi n°10-023 du 17 juin 2010</b> portant modification de la loi organique n°96-071 du 16 septembre 1996 fixant l'organisation, les règles de fonctionnement de la Cour Suprême. Toutefois, les propositions de nomination ne sont pas encore entérinées par la hiérarchie.

## 5.2. *Suivi/Évaluation des activités du PDI :*

Le suivi/évaluation des activités du PO/PDI est réalisé par la Cellule d'Études Générales et de l'Évaluation du CDI. Le renforcement des capacités de la cellule en matière de suivi/évaluation est un impératif afin qu'elle puisse mettre à la disposition du CDI de outils efficaces en vue d'assurer pleinement le rôle du suivi et de l'évaluation.

Pour l'année 2010, la CEGE a élaboré :

- Une fiche de rapportage des activités du PO/PDI, distribué aux départements sectoriels du CDI afin qu'ils renseignent sur l'état de mise en œuvre des activités du PO/PDI en 2010 ;
- Une collecte de données sur l'état de mise en œuvre du PDI dans les départements ministériels a été réalisée. Elle servira de baseline pour renseigner les indicateurs du PDI pour l'année 2010 ;

La CEGE a également organisé une retraite de planification opérationnelle pour les cadres du CDI. La retraite avait pour but de faire une programmation des activités pour l'année 2011 en tenant compte de l'état d'avancement du PO depuis sa mise en œuvre, des nouvelles priorités / réalités concernant la Réforme, des contraintes, de moyens et de capacités des acteurs. Cette programmation servira à l'élaboration d'un **tableau de bord trimestriel pour le suivi des activités du PO/PDI.**

## 5.3. *Les mesures d'accompagnement*

Concrètement, il s'agit de responsabiliser les acteurs, de renforcer leurs capacités en vue de la mise en place effective et durable des réformes. Les activités réalisées en 2010 nous ont permis d'en arriver à créer une dynamique de conditions favorables au changement à travers :

### **a) Le renforcement des capacités du CDI et des points focaux PDI :**

- La dotation des points focaux PDI en ordinateurs et accessoires;
- L'achat de trois véhicules dont 1 pour le Cabinet du MTFPRE et 2 pour le CDI;
- L'organisation d'un voyage d'étude en France et au Luxembourg ayant pour thème Relations Administration/Usagers;
- L'organisation d'un séminaire de formation pour l'ensemble du personnel du CDI à Teriyabugu;
- La tenue du forum sur les relations administration-usagers

### **b) L'accompagnement du CDI à travers les activités du Projet Gouvernance Démocratique au Mali :**

Le Projet a démarré au cours de l'année 2010 avec l'arrivée du Chef de Projet. Son objectif est de contribuer au renforcement de la gouvernance démocratique au Mali. Pour cela, il va soutenir le programme national de réforme au Mali dans le cadre d'un processus participatif. Il se décompose en deux sous-objectifs :

- Faciliter la création d'un espace public de dialogue, d'observations et d'échange d'expériences sur les questions de gouvernance démocratique au Mali (forum multi acteurs)
- Renforcer, sur la base des propositions issues du forum, les capacités des acteurs institutionnels de la gouvernance.

Les activités réalisées dans le cadre de ce projet sont entre autres :

- tenue du comité de pilotage du projet ;
- élaboration du plan de communication pour le Forum Multi Acteur à la suite d'un appel d'offres lancé par le secrétariat permanent du Forum ayant débouché sur le recrutement du Cabinet « Communicances » ;
- organisation des Séances et ateliers DU FORUM MULTI ACTEURS ;
- les termes de référence des deux études prévues ont été intégralement rédigés ;
- l'attribution de 4 bourses d'études en 2010.

### **c) L'appui traditionnel aux Départements Ministériels à travers les Visas :**

Le CDI accompagne tous les services publics dans leur réorganisation à travers son visa qui est exigé avant l'examen de tout projet de texte de création, ou d'organisation d'un service public par la réunion interministérielle présidée par le Secrétariat Général du Gouvernement. A travers ce visa, le CDI s'assure de la conformité des projets de création ou d'organisation par rapport aux textes juridiques et avec la philosophie générale des réformes institutionnelles, en particulier le PDI.

Au cours de l'année 2010, en dehors des services qui ont été réorganisés à la suite d'audits commandités dans le cadre du PDI, le CDI a accompagné les ministères dans la création et l'organisation des services de certaines structures à travers l'examen des projets de textes ci-dessous :

- ✓ Projets de textes relatifs à la création, à l'organisation et aux modalités de fonctionnement de l'Agence de gestion du Marché de Poisson à Bamako ;
- ✓ projet de décret relatif à la création, et déterminant le cadre organique du Centre de Formation Pratique en Aquaculture de Molodo ;
- ✓ Projet de textes relatifs à la création et au cadre organique du Projet d'Appui au Développement de l'Élevage du Zébu Maure dans le Cercle de Nara ;
- ✓ Projets de décret portant modification du décret n°94-142/P-RM du 31 mars 1994 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'Office du Niger ;
- ✓ Projet de décret fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'Office Riz Ségou ;
- ✓ Projet de loi portant législation des semences d'origine végétale ;

- ✓ Projet de décret fixant les modalités d'application de la loi portant législation des semences d'origine végétale ;
- ✓ projets de textes relatifs aux ordres professionnels de la Santé ;
- ✓ projets de textes relatifs à la relecture des textes du Lycée sportif Ben Oumar Sy ;
- ✓ projets de textes relatifs à la création, à l'organisation, aux modalités de fonctionnement et au cadre organique de la Direction Nationale de l'Education Préscolaire et Spéciale ;
- ✓ projets de textes relatifs à la création, à l'organisation, aux modalités de fonctionnement et au cadre organique de la Direction Nationale de l'Enseignement Fondamental ;
- ✓ projets de textes relatifs à la création, à l'organisation et aux modalités de fonctionnement de l'Académie Malienne des Langues Abdoulaye Barry ;
- ✓ projets de textes relatifs à la création, à l'organisation, aux modalités de fonctionnement et au cadre organique du Centre National des Cantines Scolaires ;
- ✓ projets de textes relatifs à la création, à l'organisation et aux modalités de fonctionnement de l'école Normale Supérieure d'Enseignement Technique ;
- ✓ projets de textes relatifs à la création, à l'organisation et aux modalités de fonctionnement de la caisse Nationale de Sécurité Sociale ;
- ✓ projets de textes relatifs à la création, à l'organisation et aux modalités de fonctionnement du Centre National des Ressources de l'Education Non Formelle ;
- ✓ projets de textes relatifs à la création, à l'organisation, aux modalités de fonctionnement et au cadre organique de la Direction Nationale de la Pédagogie.
- ✓ Examen du contrat cadre de partenariat public – privé entre la République du Mali et le TRUST AGA KHAN pour la culture ;
- ✓ Examen des projets de textes relatifs à la relecture des missions culturelles ;
- ✓ Examen du projet de décret portant création du projet de réduction de la pauvreté dans la région de Mopti ;
- ✓ Projets de textes relatifs à la poste ;
- ✓ Projets de textes relatifs au Programme de Pluies Provoquées ;
- ✓ Projet de décret déterminant le cadre organique de la DFM/MET ;
- ✓ Projet de texte déterminant le cadre organique de la DFM/MLAFU ;



✓ Projet de texte déterminant le cadre organique de la DFM/MCNT.

Il faut noter également l'adoption par le gouvernement des projets de décrets déterminant les cadres organiques des Directions des Finances et du Matériel :

- du Ministère du Travail, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat ;
- du Ministère du Développement, de la Solidarité et des Personnes Agées ;
- du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- du Ministère de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales ;
- du Ministère de la Santé ;
- du Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement ;
- du Ministère de l'Équipement et des Transports ;
- du Ministère des Mines ;
- du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille ;
- du Ministère de l'Agriculture ;
- du Ministère de l'Industrie, des Investissements et du Commerce ;
- du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- du Ministère de la Culture ;
- du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;
- du Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine ;
- du Ministère de la Sécurité Intérieure et de la Protection Civile ;
- du Ministère de l'Elevage et de la Pêche ;
- du Ministère de la Justice ;
- du Ministère du Logement, des Affaires Foncières et l'Urbanisme ;
- du Ministère de l'Energie et de l'Eau ;
- du Ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies ;
- du Ministère de l'Artisanat et du Tourisme.

## 6. LES PERSPECTIVES 2011 :

Les perspectives porteront essentiellement sur la consolidation des acquis du premier PO/PDI 2006-2009 et la mise en œuvre du second qui couvre la période 2010-2013. Il s'agit de :

- ❖ Consolider et approfondir les réformes engagées dans le PO/PDI 2006-2009 par la mise en œuvre, l'utilisation et l'optimisation des réalisations du premier PO/PDI ;
- ❖ Amplifier les réformes par des activités d'information, de formation, de renforcement, de communication et de sensibilisation à tous les niveaux de la réforme de l'État ;
- ❖ Renforcer les actions de pilotage et de suivi/évaluation de la Réforme par une amélioration du système de suivi évaluation du PDI, un renforcement des capacités du CDI à assurer le pilotage et le suivi des réformes et un renforcement des synergies entre le PDI et les autres grandes réformes (PAGAM/GF, PRODEJ, etc.)
- ❖ Conduire une évaluation de mi-parcours du PDI. Cette Évaluation permettra de faire un état des lieux sur l'efficacité et la performance du PDI afin de l'améliorer le cas échéant.
- ❖ Renseigner annuellement les indicateurs du PO-PDI. Cela permettra de mesurer l'impact des réformes entreprises.
- ❖ Intégrer les activités du Projet Gouvernance Démocratique au Mali dans le programme d'activités du PO/PDI.

## 7. ANNEXES

### 7.1. Tableaux sur l'état de finalisation des audits des administrations centrales

Le tableau suivant indique les services publics dont les résultats des audits ont été déjà adoptés par le Gouvernement :

<b>N°ordre Ministères</b>	<b>Ministères</b>	<b>Nombre de services</b>	<b>Directions auditées</b>	<b>Observations</b>
<b>01</b>	<b>Ministère du Travail et de la Fonction Publique</b>	01	Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel	
		02	Direction Nationale du Travail	
<b>02</b>	<b>Ministère de l'Agriculture</b>	03	Direction Nationale de l'Agriculture	
		04	Direction Nationale du Génie Rural	
<b>03</b>	<b>Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement</b>	05	Direction Nationale des Eaux et Forêts	
		06	Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances	
<b>04</b>	<b>Ministère de l'Elevage et de la Pêche</b>	07	Direction Nationale des Productions et des Industries Animales	
		08	Direction Nationale de la Pêche	
		09	Direction Nationale des Services Vétérinaires	
<b>05</b>	<b>Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle</b>	10	Direction Nationale Formation Professionnelle	
		11	Direction Nationale de l'Emploi	
<b>06</b>	<b>Ministère de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues</b>	13	Centre National des Examens et Concours de l'Education	

	<b>Nationales</b>	14	Direction Nationale de l'Enseignement Technique et professionnel	
		15	Direction Nationale de l'Enseignement Secondaire Général	
		16	Direction Nationale de l'Education Non Formelle et des Langues Nationales	
		17	Direction Nationale de la Pédagogie	
		18	Centre National des Ressources de l'Education Non Formelle	
		19	Direction Nationale de l'Enseignement Fondamental	
		20	Centre National des Cantines scolaires	
		21	Direction Nationale de l'Education Préscolaire et Spéciale	
<b>07</b>	<b>Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique</b>	22	Direction Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	
<b>08</b>		<b>Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille</b>	23	Direction Nationale de la Promotion de la Femme
	24		Direction Nationale de la Promotion de l'Enfant et de la Famille	
<b>09</b>	<b>Ministère de la Jeunesse et des Sports</b>	25	Direction Nationale des Sports	
		26	Direction Nationale de la Jeunesse	
<b>10</b>	<b>Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales</b>	27	Direction Nationale de l'Aménagement et du Territoire	
		28	Direction Nationale de l'Intérieur	Les deux Directions ont

		29	Direction Nationale des Collectivités Territoriales	été créées sous forme de Direction Générale
11	<b>Ministère de la Culture</b>	30	Direction Nationale de l'Action Culturelle	
		31	Direction Nationale des Bibliothèques et de la Documentation	
		32	Direction Nationale du Patrimoine Culturel	
12	<b>Ministère du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Agées</b>	33	Direction Nationale du Développement Social	
		34	Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire	
13	<b>Ministère de l'Industrie, des Investissements et du Commerce</b>	35	Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence	
14	<b>Ministère de l'Economie et des Finances</b>	36	Direction Générale des Impôts	
		37	Direction Générale des Marchés Publics et des Délégations des Services Publics	
		38	Direction Générale du Budget	
		39	Direction Générale du Contentieux de l'Etat	
15	<b>Ministère des</b>	40	Direction de la Coopération Multilatérale	

	<b>Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale</b>	41	Direction Afrique	
		42	Direction d'Asie, du Moyen Orient et d'Océanie	
		43	Direction des Amériques et des Caraïbes	
		44	Direction des Organisations Internationales	
		45	Direction Europe	

Les résultats des audits des services suivants sont présentement en instance :

<b>N°d'ordre</b>	<b>MINISTERES</b>	<b>Nombre de services</b>	<b>Directions audités</b>	<b>Observations</b>
<b>01</b>	<b>Ministère du Logement des Affaires Foncières et de l'Urbanisme</b>	01	Direction Nationale des domaines et du Cadastres	Atelier de validation tenu le 09 septembre 2009.
		02	Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat	Le CDI a été saisi pour visa sur les projets de textes de réorganisation. Les observations du CDI ont été transmises au Ministère par correspondance n°120/MTFPRE-CDI du 15 avril 2011 .Le CDI attend les éléments de réponse du Ministère pour finaliser le dossier.
<b>02</b>	<b>Ministre de l'Équipement et des Transports</b>	03	Direction des Transports Terrestres, Maritimes et Fluviaux	Atelier de validation tenu le 18 août 2010.
		04	Direction Nationale de la Météorologie	Atelier de validation tenu le 19 août 2010.

		05	Direction Nationale des Routes	Atelier de validation tenu le 01 septembre 2010.
<b>03</b>	<b>Ministère de l'Artisanat et du Tourisme</b>	06	Centre National de la Promotion de l'Artisanat	Les projets de textes ont déjà fait l'objet de réunion interministérielle.
<b>04</b>	<b>Ministère de la Sécurité Intérieure et de la Protection Civile</b>	07	Direction Générale de Police Nationale	Atelier de validation tenu le 21 juillet 2010.
		08	Direction Générale de la Gendarmerie Nationale	Atelier de validation tenu le 22 juillet 2010.
		09	La Garde Nationale	Atelier de validation tenu le 28 juillet 2010.
		10	Direction Générale de la Protection Civile	Atelier de validation tenu le 29 juillet 2010.
<b>05</b>	<b>Ministère de L'Energie et de l'Eau</b>	11	Direction Nationale de l'Energie	Les projets de textes sont programmés en réunion interministérielle pour le 31 mai 2011
<b>06</b>	<b>Ministère des Mines</b>		Direction Nationale de la Géologie et des Mines	Atelier de validation tenu le 3 décembre 2009
<b>07</b>	<b>Ministère de la Justice</b>		Direction Nationale des Affaires Judiciaires et du Sceau	Atelier de validation tenu le 29 mars 2010
		12	Direction Nationale de l'Administration pénitentiaire et de L'Education surveillée	
<b>08</b>	<b>Ministère de l'Industrie, des Investissements et du Commerce</b>	13	Direction Nationale de l'Industrie	Les textes sont en cours d'examen au CDI pour visa

	<b>Ministère de l'Économie et Finances</b>	14	Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique	Atelier de validation tenu les 27, 28 et 29 janvier 2010
		15	Direction Générale de la Dette Publique	Atelier de validation tenu le 17 septembre 2009
		16	Direction Générale de l'Administration des Biens de l'Etat	
		17	Direction Nationale de la Population	Les projets de textes déjà adopté en Réunion interministérielle
<b>09</b>	<b>Ministère de la Santé</b>	18	Direction Nationale de la Santé	Atelier de validation tenu le 24 juillet 2008
		19	Direction de la Pharmacie et Médicament	



**7.2. Tableau sur l'état de finalisation et de mise en œuvre des codes de déontologie**

Ministères	Intitulés des Codes	État de validation des codes	Codes soumis au conseil supérieur de la FP	Codes adoptés en Conseil des Ministres
Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement	Code des agents de l'Assainissement du Contrôle des Pollutions et des Nuisances	Validé		Programmé dans le PTG 2011 (1er semestre) du DPT
	Code des agents des Eaux et Forêts	Validé	En cours d'examen	Pas encore adopté
Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	Code de la Police			Adopté
	Code de la Gendarmerie	Validé		Pas encore adopté
Ministère de l'Economie et des Finances	Code de l'agent des Impôts	Validé		Pas encore adopté
	Code de l'agent des Douanes	Validé		Pas encore adopté
Ministère de l'Industrie, des Investissements et du Commerce	Code du commerce et de la concurrence	En cours d'élaboration (bureau d'étude BEFOR)		
Ministère de l'Administration Territoriale et collectivités locales	Code des Représentants de l'Etat	Validé Transmis au cabinet du MTFPRE pour introduction en Conseil Supérieur de la Fonction Publique		
Ministère de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales	Code de déontologie de l'Education	validé Rapport provisoire examiné et transmis au département de l'éducation pour prise en compte des observations		

### 7.3. Tableau sur l'état de finalisation d'un cadre de partenariat État-Société Civile

Ministères Concernés	Intitulés du cadre	Projets de textes validés en atelier	Projets de textes soumis en RI	Projets de textes adoptés en Conseil des Ministres
Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement	Conseil National de l'Environnement			Adoptés par le CM du 26 juillet 2010
Ministère de l'Elevage et de la Pêche	Conseil National de l'Elevage et de la Pêche			Adopté par l'Arrêté n° 4703/ MEP du 31 Déc. 2010
Ministère de l'Agriculture				Adopté
Ministère du Logement des Affaires Foncières et de l'Urbanisme		Non validé mais le rapport provisoire est déjà examiné.		
Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Commerce		Non validé mais le rapport provisoire est déjà examiné.		
Ministère de l'Artisanat et du Tourisme		Validé et le Rapport final disponible		
Ministère de l'Economie et des Finances		Validé et le Rapport final disponible		
Ministère de l'Energie et de l'Eau		Non validé mais le rapport provisoire est déjà examiné.		
M. Affaires Etrangères et Coopération Internationale		Validé et le Rapport final disponible		
Ministère Communication Nouvelle Technologie		Validé et le Rapport final disponible		
Ministère Travail, Fonction Publique, Reforme de l'Etat		Validé et le Rapport final disponible		

Ministère Malien Extérieur et Intégration Africaine		Validé et le Rapport final disponible		
Ministère de la Culture		Rapport final attend d'être validé.		
Ministère de la Jeunesse et des Sports		Rapport final attend d'être validé		
Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille		Rapport final attend d'être validé.		
Ministère du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Agées		Rapport final attend d'être validé.		
Ministère de l'Education de l'Alphabétisation et des Langues Nationales			Le Rapport est au niveau dudit Ministère pour signature et introduction dans le processus d'approbation ;	
Ministère de la Santé			Les projets de textes relatifs aux ordres professionnels de la Santé ont été examinés en réunion interministérielle le 24 Août 2010.	